

REPUBLIQUE FRANCAISE

RAPPORT N° 148

**CONSEIL DEPARTEMENTAL
DES BOUCHES-DU-RHONE**

REUNION DE LA COMMISSION PERMANENTE DU 21 Octobre 2016

SOUS LA PRESIDENCE DE MME MARTINE VASSAL

RAPPORTEUR(S) : MME BRIGITTE DEVESA

OBJET

Médecins du Monde - Renouvellement de la subvention au titre de 2016

**Direction Générale Adjointe de la Solidarité
Direction de la Protection Maternelle et Infantile et de la Santé Publique
1 30 85**

PRESENTATION

BA : SAN 000523

Médecins du Monde est une association qui a pour vocation d'apporter des soins primaires auprès des populations les plus vulnérables dans des situations de crise et d'exclusion. Ses activités en France ont pour objectifs :

- D'accueillir et soigner les personnes exclues du système de soins par la mise en œuvre de consultations médicales et sociales,
- D'aider cette population à connaître et à recenser ses droits sociaux et à les obtenir.

Les ressources de l'association sont constituées de fonds propres, des cotisations des adhérents, de produits de rétribution pour services rendus et de subventions de l'Etat et des collectivités territoriales.

La mission France de Médecins du Monde est présente dans 34 villes en France et a ouvert une antenne à Marseille en 1987,(4, avenue Rostand – 13003).

Elle a pour objectif de réintégrer les personnes reçues dans le système de santé de droit commun à travers le réseau de différents dispositifs, public, libéral, hospitalier, tout en s'assurant de la restauration de leurs droits sociaux, notamment la CMU.

En effet, les personnes ciblées sont :

- Les étrangers sollicitant l'asile conventionnel ou territorial,
- Les personnes en attente d'ouverture de droits à la CMU ou à l'AME,
- Les SDF,
- Les familles et personnes seules.

Compte tenu des actions mises en œuvre et du public ciblé, le Conseil départemental a mis en place par conventionnement depuis 1989, un partenariat avec l'association Médecins du Monde.

Une nouvelle convention a été signée le 21 janvier 2016 aux termes de laquelle le Département prend en charge une partie de la rémunération de deux assistantes sociales.

OBJET DU PRESENT RAPPORT

L'association Médecins du Monde sollicite du Département une subvention de 35 000 € au titre de 2016.

Activités et perspectives

Le pôle social du CASO (Centre d'Accueil, de Soins et d'Orientation) est composé d'une assistante sociale, d'un coordinateur social et d'un infirmier régulateur.

Les rôles des travailleurs sociaux et de l'infirmier chargé de la régulation médicale sont complémentaires et s'articulent autour du soutien aux équipes bénévoles (pôle social et personnel médical) et du traitement des situations complexes qui exigent l'assistance d'un professionnel et enfin, du partenariat institutionnel.

Le rôle des travailleurs sociaux du CASO est essentiellement d'accueillir les patients, de les informer sur leurs droits, de les aider si nécessaire à faire valoir leurs droits et de les orienter vers les structures de droit commun. Ils assistent également les médecins pour toute démarche d'orientation d'un médecin (PASS, PMI, AP-HM...).

En 2015, le CASO de Marseille a accueilli 3 655 patients, dont 837 nouveaux patients, a effectué 3 413 consultations médicales et 2 777 entretiens sociaux ont été réalisés.

En 2015, a été mis en place le dossier patient informatisé qui comprend l'ensemble des informations sociales et médicales et qui permet d'améliorer considérablement la prise en charge et le suivi des patients.

Une réflexion et une démarche de réorientation des actions de l'association, en articulation et en partenariat avec les acteurs locaux ont été mises en œuvre.

Ainsi, 2016 représente une véritable transition dans la façon de travailler des équipes, l'organisation a été repensée pour une meilleure efficacité, un gain de temps et au final une prise en charge et une orientation optimisées du patient.

Le CASO représente un laboratoire d'études de la santé des populations précaires de par les données statistiques et la collecte de témoignages personnels qu'il recueille et qui servent de support à l'action d'information réalisée auprès des institutions sanitaires et sociales.

Outre le Conseil Départemental des Bouches du Rhône, participent également au financement de l'association Médecins du Monde, l'Etat, le Conseil Régional, des communes.

PROPOSITION

L'association Médecins du Monde effectue dans son Centre d'Accueil, d'Orientation et de Soins de Marseille un travail de qualité auprès des personnes en situation de précarité.

Pour 2016, je vous propose de fixer à 25 000 € le montant du soutien financier du Département à cette structure, afin de participer au financement de la rémunération d'assistantes sociales du pôle social.

INCIDENCE FINANCIERE

En cas de décision favorable, la dépense correspondante sera prélevée sur les crédits inscrits au budget départemental au chapitre 65, fonction 41, nature 6574 de l'exercice 2016.

N° de programme	N° d'opération	Libellé	Imputation	Engagement CP
10319	1000649	Protection Infantile	65-41-6574	25 000 €

CONCLUSION

Au bénéfice des considérations qui précèdent et sur proposition de Madame la Déléguée à la Protection Maternelle et Infantile, la Santé, l'Enfance et la Famille, je vous demande de bien vouloir m'autoriser à prendre la délibération ci-jointe.

Signé
La Présidente du Conseil Départemental

Martine VASSAL